

■ VAUX-LE-PÉNIL

MAIRIE. Henri de Meyrignac relance la participation citoyenne

Pour 2022, le maire de Vaux-le-Pénil, Henri de Meyrignac, mise sur la participation citoyenne. Différentes commissions seront mises en place, notamment pour l'extension du cimetière ou le menu des cantines scolaires.

Le maire de Vaux-le-Pénil, Henri de Meyrignac, l'assure. L'année 2022 sera placée sous le signe de la reprise d'activités et de la participation citoyenne, après une période au ralenti en raison de la crise sanitaire.

Démocratie participative

« On n'a pas pu faire de réunions publiques ni communiquer comme on voulait, souligne l' élu. Nous avons donc dû développer des modes de communications différents, avec vidéo et consultation par QR code. Cela nous a quand même permis d'avancer sur deux grands projets. Pour les 30 hectares du bois Gaston-Dumont, nous travaillons sur l'environnement. Ce parc naturel, sans construction, est idéal pour la pratique des activités sportives. Quant à la réhabilitation patrimoniale, elle porte sur trois sites, l'extension de la mairie aux communs du château, l'achè-

vement du centre culturel et la nouvelle répartition des associations au sein de la Ferme des Jeux et de la mairie. »

La requalification de la rue du Moustier fait partie des autres projets à venir, avec l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie, pour sécuriser le cheminement des lycéens.

Le parvis du centre commercial du Moustiers sera aussi refait en 2023.

« Ça fera une entrée de ville intéressante, souligne Henri de Meyrignac, qui revient sur la démocratie participative. On va pouvoir refaire des réunions publiques qui permettront notamment d'approfondir l'atlas de la biodiversité, pour un recensement de toute la flore et de la faune sur le territoire municipal. Tout le monde peut y participer. On relie tout cela avec la notion de démocratie participative qui est intéressante et que

l'on retrouve au niveau des comités consultatifs. »

En ce sens, différentes commissions seront mises en place, notamment au sujet du cimetière et de ses investissements nécessaires (en vue de son extension et d'emplacement pour les cavurnes) ou encore sur les menus des cantines scolaires, dont le marché doit être renouvelé.

Les rencontres entre les élus et les Pénivauxois, une fois par mois, seront aussi conservés.

« Ça marche bien, les gens viennent et ils peuvent discuter avec les élus en charge des dossiers qui prennent le temps de répondre aux questionnements. On essaye d'être le plus transparents possible sur des choses qui n'étaient pas forcément partagées avant », assure le maire.

Présidentielle

Henri de Meyrignac a souhaité également éclaircir le point au



Le maire de Vaux-le-Pénil, Henri de Meyrignac, veut redynamiser la démocratie participative © La Rep77

sujet des parrainages en amont de la campagne présidentielle.

« Parrainer un candidat, ce n'est pas le soutenir. J'ai une intention de parrainage que je dévoilerai ultérieurement, annonce-t-il. Le but, c'est de permettre tout simplement à

la démocratie de s'exprimer. Je m'aperçois que les maires deviennent timides et le fait de rendre public le parrainage ne veut pas dire que vous soutenez le candidat, mais que vous participez à la diversité de la vie politique.

Je ne soutiens personne, c'est l'avantage de ne pas appartenir à un parti et d'être libre. On doit libérer la parole et la discussion sur des programmes qui concernent la vie de tous. »

■ VOISENON

2022. Julien Aguin veut préserver le caractère rural de son village

Le maire de Voisenon, Julien Aguin, veut maîtriser l'urbanisme de son village. Parmi les grands projets à venir, la création de la cantine pour l'école maternelle et la vidéo-protection. Son credo : le cofinancement grâce aux subventions.

Le plus jeune maire de l'agglomération de Melun Val de Seine, Julien Aguin, compte bien préserver le caractère rural de Voisenon.

« On tient à ne pas dépasser les 1 500 habitants, assure-t-il. Notre village de caractère est exceptionnel, à la frontière de l'agglomération melunaise et de Sénart. On a réussi à mettre en place le Plan local d'urbanisme en un an et demi. C'est un temps record par rapport aux autres communes, où le délai est en moyenne d'environ trois ans ! »

En matière de circulation, l' élu veut revoir le schéma du barreau nord de Melun qui crée des embouteillages dans sa commune.

« Cela nous pollue la vie, souligne-t-il. Ces difficultés liées à la circulation sont clairement comprises et soutenues par les services de l'État et du Département. Nous sommes intolérants sur ce qui met en danger la vie d'autrui, notamment le stationnement et le passage des poids lourds. C'est pourquoi nous avons renforcé les marquages au sol et installé des jardinières pour éviter des drames. Nous allons poursuivre cette dynamique avec de multiples actions de prévention. »

La maîtrise de l'urbanisme n'empêche pas Julien Aguin d'assurer le réagencement des bâtiments publics. Ainsi, il veut impérativement créer, cette année, une cantine pour la maternelle Constant-Duport, du nom de l'ancien maire (1949-1971). L'école de trois classes, qui fait partie du regroupement pédagogique avec Montereau-sur-le-Jard, accueille près de 80 élèves. Mais ces derniers doivent se rendre le midi en bus dans le village voisin pour déjeuner.

« C'est la galère, et pour éviter ce va-et-vient, je souhaite une restauration scolaire de 80 couverts qui jouxte notre école maternelle, indique le maire. Pour cela, j'ai fait des demandes de subventions essentiellement auprès de l'État, pour financer ce budget global d'1,5 millions d'euros. Pour l'instant, nous n'avons pas encore reçu de réponses, mais j'ai bon espoir. On va mettre tous les moyens en œuvre pour que cette réalisation voie le jour en 2022. »

Financement

Les subventions, c'est ce qui permet à la petite commune de tout cofinancer, même le matériel. Ainsi, en 2021, la municipalité a demandé 2,5 millions d'euros pour un budget de fonctionnement de 900 000 €. Elle a obtenu des aides de la Région et du Département (35 000 € pour l'enfouissement des réseaux ou encore 916 € pour une débroussaileuse). « Le cofinancement, c'est mon credo », soutient Julien Aguin.



Le maire de Voisenon, Julien Aguin, souhaite maîtriser la croissance de son village © DR

En matière de sécurité, le renforcement de la vidéo-protection est actuellement en débat. Le village possède déjà deux caméras, mais le but est d'équiper les entrées et les sorties d'une vingtaine d'appareils. Le tout

pour un budget prévisionnel de 300 000 €.

« On travaille en lien avec le projet de la police intercommunale pour laquelle nous sommes favorables, explique Julien Aguin. On ne fait

pas des projets tout seuls dans notre coin, nous sommes en lien avec l'agglomération, de manière constructive, sur des sujets qu'on ne peut pas faire tout seuls. »

A.G.B.